



Ligue Rhône-Alpes^{Région}



Fédération Française d'Haltérophilie, Musculation, Force Athlétique et Culturisme

Assemblée Générale Extraordinaire

Rhône-Alpes^{Région}



A la Verpillière, le 27 septembre 2015

Ordre du jour - AGE du 27 septembre 2015 à la Verpillière - 15 H

Modifications des statuts et changement de la raison sociale

« Ligue Rhône-Alpes d'haltérophilie musculation.

(Mise en conformité avec les statuts de la Fédération)

A l'issue de l'Assemblée Générale, un vin d'honneur sera servi.

Lors de cette Assemblée Générale, nous procéderons aux modifications des statuts et au changement de raison sociale. (Mise en conformité avec les statuts de la Fédération)

Décompte des voix

Clubs	Lic.	Voix	Clubs	Lic.	Voix
Saint Priest	543	543	Albertville	502	502
Arbresle	327	327	HC Grenoble	354	354
La Ricamarie	119	119	Crest	176	176
Villefranche	115	115	Annonay	127	127
Vaulx-en-Velin	83	83	Saint Baldoph	81	81
Charlieu	56	56	Bourgoin-Jallieu	65	65
Chatillon d'Azergues	45	45	Saint Marcellin	45	45
Gauloise de Vaise	35	35	Bourg de Péage	28	28
Saint Etienne	34	34	Pierrelatte	22	22
Viriat	29	29	Saint-Quentin-Fallavier	22	22
Anse	27	27	Valence	18	18
Oyonnax	24	24	Aubenas	11	11
Chambon-Feugerolles	12	12	Vienne	0	0
			Aoste Fitness Musculation	264	FFHM
H.C.Lyonnais	175	FFHM	Les Carroz	174	Affilié
Rillieux-la-Pape	131	FFHM	Club Héraclès Vulpillien	125	FFHM
Bellegarde	92	Affilié	Saint Jean de Maurienne	52	FFHM
ASC Vénissieux	29	FFHM	Saint Martin d'Hères	47	FFHM
Tarare	26	FFHM	Saint-Genix-sur-Guiers	43	FFHM
MJC Villeurbanne	18	FFHM	Le Pouzin	33	FFHM
			Saint André le Gaz	31	Affilié
			Bri Gym Club Grenoble	20	FFHM
			La Tour du Pin	12	FFHM
Total Lyonnais	1 920	1 449	Saint Vallier	9	FFHM
Total Dauphiné-Savoie	2 261	1 451			
Total Rhône-Alpes	4 181	2 900			
29 clubs FF HM			26 clubs LRA HM		

ARTICLE 7 : Composition et droits de vote de l'assemblée générale

- I- L'assemblée générale se compose des groupements **affiliés** à la FFHM et **à la ligue régionale**, à la condition qu'ils soient en situation régulière vis à vis de ces dernières et à jour de leurs cotisations. Chaque association affiliée dispose d'un nombre de voix égal au nombre de ses adhérents licenciés. Sont pris en compte les effectifs de licenciés arrêtés à la clôture de la dernière saison sportive.
- II- Le droit de vote de chaque groupement affilié ne peut être exercé à l'assemblée générale que par un seul représentant titulaire d'une licence en cours : son président ou à défaut un membre du groupement spécialement mandaté à cet effet. Le droit de vote peut être exercé par procuration. Toutefois, la procuration ne pourra être confiée qu'au représentant d'un autre groupement affilié, chaque représentant n'étant autorisé à recevoir qu'une seule procuration.

Personnes présentes - AG du 27 septembre 2015

Comité Directeur : 11

M. Philippe MONTORIER, Président ; Jean-Pierre PIGUET, Trésorier ; M. Sarkis DURGUERIAN ; Christian BUCHS ; Bernard NOHALES ; Chrystel et Patrick LYAUDET ; Gérard GUENNEC ; Édith GUENNEC ; Pierre SANDON ; Manuel MARTIN SOLER ; membres ; David CHABROUD, CTS Rhône-Alpes.

Personnalités excusées :

M. Jérôme BAILLET	Comité Directeur
Mme Cécile COURQUEUX	Comité Directeur
M. Raphaël VIALLE	Comité Directeur
M. Jean-Pierre CIEPLIK	Comité Directeur
M. Farés ZITOUNI	Comité Directeur
M. Philippe DOREL	Comité Directeur
Mme Martine ROCHE	Comité Directeur
Mme Simone MESNIL	Comité Directeur
M. Franck RUIZ	Comité Directeur
M. Kader BAALI	Comité Directeur
M. Thierry VIEILLY	Comité Directeur
M. Romano GILBERT	Comité Directeur

Secteur – AIN : 0 (hors comité directeur)

<i>Bellegarde</i>	Absent (non affilié à la LRA HM)
<i>Viriat</i>	Absent
<i>H.C. Oyonnax</i>	Représenté par Patrick LYAUDET,

Secteur ARDECHE : 1 (hors comité directeur)

<i>Aubenas</i>	Absent, pouvoir à Marcel PENET, non licencié à la FF HM (H.C Villefranche)
<i>Annonay</i>	Geoffroy GUILLAUMET

Secteur DRÔME : 1 (hors comité directeur)

<i>Pierrelatte</i>	Pouvoir à Patrick LYAUDET (H.C Oyonnax)
<i>Saint Vallier</i>	Absent (non affilié à la Fédération HM)
<i>Bourg de Péage</i>	Jérôme JUSTET
<i>Crest</i>	Absent
<i>Valence</i>	Absent
<i>C. M. Pouzinois</i>	Absent (non affilié à la Fédération HM)

Secteur ISERE : 4 (hors comité directeur)

<i>Bourgoin Jallieu</i>	Absent
<i>Bry Gym Grenoble</i>	Absent (non affilié à la Fédération HM)
<i>Saint Martin d'Hères</i>	Absent (non affilié à la Fédération HM)
<i>HC Grenoble</i>	Représenté par Jean-Pierre PIGUET
<i>St Quentin Fallavier</i>	Représenté par Morgan BUCHWALTER, Clara MONTORIER, Alexis MOUNIER

<i>Saint Marcellin</i>	Représenté par Enzo MENONI, Véronique ROCHE GILET, Daniel MENONI,
<i>Aoste Fitness Muscul.</i>	Absent (Club non affilié à la Fédération HM)
<i>La Verpillière</i>	Non valable, représenté par Gérard GUENNEC (Club non affilié à la Fédération HM)
<i>La Tour du Pin</i>	Absent (non affilié à la Fédération HM)
<i>St André le Gaz</i>	Absent (non affilié à la LRA HM)
<i>Athlétic Club Viennois</i>	Absent

Secteur – LOIRE : 1 (hors comité directeur)

<i>O.S.C. Stéphanois</i>	Absent, pouvoir à Mireille BACHMAN, H.C Lyonnais (Club non affilié à la Fédération HM)
<i>O. Ricamandois</i>	Absent
<i>H.C. Chambon</i>	Pouvoir à Sarkis DURGUERIAN (H.C Vaulx-en-Velin)
<i>A.L. Charlieu</i>	Absent

Secteur COURLY : 1 (hors comité directeur)

<i>La Gauloise de Vaise</i>	M. Manuel MARTIN SOLER
<i>C.A Saint Priest</i>	Non valable, procuration à Pierre SANDON car Gérard DUBOS, président non licencié à la FF HM
<i>C.H. Vaulx en Velin</i>	Représenté par Sarkis DURGUERIAN
<i>H.C. Lyonnais</i>	Non valable, Mme Mireille BACHMAN, (Club non affilié à la Fédération HM)
<i>AUVR Rillieux</i>	Non valable, représenté par BARBE Maryline (Club non affilié à la Fédération HM)

Secteur – BEAUJOLAIS : 2 (hors comité directeur)

<i>C.H. Ansois</i>	Ghislain DUPUY
<i>H.C. Villefranche</i>	Non valable car Marcel PENET, président n'est pas licencié à la FF HM
<i>C.H. Arbresle</i>	Pouvoir à Ghislain DUPUY (C.H Ansois)
<i>H.C. Châtillon</i>	Absent
<i>Tarare</i>	Absent (Club non affilié à la Fédération HM) pouvoir à Maryline BARBE

Secteur SAVOIE : 2 (hors comité directeur)

<i>St Jean de Maurienne</i>	Absent (non affilié à la Fédération HM), pouvoir à Jean-Pierre PIGUET, H.C Grenoble
<i>Albertville</i>	Absent, pouvoir à Gérard GUENNEC, La Verpillière (Club non affilié à la Fédération HM)
<i>Saint Baldoph</i>	Bruno POLICARPO; Christian BERNARD-LEO
<i>Saint Genix/Guiers</i>	Absent, (Club non affilié à la Fédération HM)

Secteur Haute SAVOIE : 0 (hors comité directeur)

<i>Les Carroz</i>	Absent, (Club non affilié à la LRA HM)
-------------------	--

TOTAL : 26 personnes présentes

Assemblée Générale Ordinaire du 27 septembre 2015

M. Philippe MONTORIER, Président de la Ligue Rhône-Alpes HMFAC, ouvre la séance à 15H05 en accueillant et en saluant la présence des dirigeants et des représentants de clubs, des athlètes et de toutes les personnes présentes. Il les remercie d'avoir fait le déplacement pour cette Assemblée Générale Extraordinaire.

Il explique qu'une première date d'Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée le 11 septembre 2015, à Vienne, 49 rue Victor Faugier 38200 Vienne. Aucun club n'a fait le déplacement.

Pour cette seconde date, **il n'y a pas de condition de quorum**. Les pouvoirs sont vérifiés ainsi que le nombre de clubs présents ou représentés.

Rappel : « Article 8 : CONVOCATION, ORDRE DU JOUR ET DELIBERATIONS

II- L'assemblée générale est présidée par le président de la LRAHMFAC ; son bureau est celui du comité directeur. Elle ne délibère valablement que si les membres présents et représentés détiennent **au moins le tiers des voix dont disposerait au total l'assemblée** en application des dispositions du I de l'article 7. Au cas où ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée est convoquée dans les 15 jours, sans condition de quorum ».

Treize clubs, 6 du Lyonnais dont 2 représentés et 7 du Dauphiné Savoie dont 1 représenté sur 26 affiliés à la Ligue Rhône-Alpes (13 LYO + 13 DSA) et 29 à la FF HM, représentant 1 187 voix (508 LYO + 679 DSA) sur un total de 2 900 voix (1 449 LYO + 1 451 DSA). L'Assemblée Générale Extraordinaire peut se tenir. M. MONTORIER rappelle l'ordre du jour.

Philippe MONTORIER explique les raisons pour lesquelles nous devons modifier les statuts et la raison sociale de la Ligue Rhône-Alpes.

L'IWF, Fédération Internationale d'haltérophilie a imposé à la Fédération Française une séparation avec les disciplines que sont la force athlétique et le culturisme. La Fédération Française d'haltérophilie conserve la musculation.

La Ligue Régionale est elle-aussi dans l'obligation d'adopter les statuts type proposés par la Fédération Française et doit se séparer de la force athlétique et du culturisme.

Puis il demande la validation de Jean-Pierre PIGUET à son poste de trésorier par l'Assemblée Générale, cette demande fait suite à la réunion du bureau qui s'est tenue le matin. L'Assemblée valide sa requête.

Il explique qu'au cours de cette réunion, les présidents de commission ont validé la répartition des liquidités restant en caisse entre les disciplines au prorata des licences de chacun.

Il indique que cette démarche se ferait au 31 décembre 2015, jusqu'à cette date, nous fonctionnerons comme habituellement.

Puis Philippe MONTORIER passe à la présentation des statuts, des clubs ont souhaités que des précisions soient prises en considération, il les énumère :

- Prise en compte de Comité au lieu de Ligue, cette proposition est rejetée.
- Article 6 – M. DUBOS CA Saint-Priest a envoyé un courrier, il conteste cet article « Tous les membres adhérents des associations affiliées à la FF HM et doivent être titulaires d'une licence délivrée par la Fédération » et demande que l'on puisse affilier son association auprès des Fédérations et des Ligues respectives en fonction de la discipline qui aura été choisi. Cette proposition est prise en compte avec en plus, la notion de discipline anciennement gérée par la FF HMFAC et avec la délégation et l'agrément du Ministère des Sports.
- Article 9 – Titre 3 : Ont été omis « **les licenciés** » peuvent assister à l'Assemblée Générale, remarque adoptée.
- Article 13 – les membres du Comité Directeur sont élus au scrutin secret uninominal ou de liste au choix. La proposition suivante est adoptée : **Les votes portant sur les personnes (Comité Directeur) ont lieu à bulletin secret. Dans ce cas, les décisions sont prises, au premier tour, à la majorité absolue, au second tour, à la majorité relative des suffrages exprimés.**
- Article 13 : Au titre du collègue haltérophile : ajout de la **3^{ème} série** (anciennes classification des haltérophiles)

- Article 17, le bureau est composé de 4 membres, modification à **5 membres**

Puis Philippe MONTORIER soumet au vote les nouveaux statuts ainsi que la raison sociale « Ligue Rhône-Alpes d'haltérophilie et musculation ».

VOTE : Adoption des statuts et changement de la raison sociale à l'unanimité.

Fin de la réunion à 16 h30

**Le Président de la Ligue RA HMFAC,
Et Secrétaire de la Réunion**



Philippe MONTORIER

**Le Vice président,
Président de la commission haltérophilie**



Sarkis DURGUERIAN



Ligue Rhône-Alpes

Haltérophilie Musculation

Assemblée Générale Extraordinaire du dimanche 27 septembre 2015 - La Verpillière		
Nom Prénom	CLUB	Signatures
BACHMAN Nireille	H.C.L.	OSG STEH... Et B...
DURGUENIAN Sarah	Vaulx HC Genève	chambon D...
PIGAET SP	CHCA	
BUCHWALTER Morgan	OSG HALTEROPHILIE	
MONTORIER CLARA	,,	
MOUMIER Alexis	,,	
MENONI ENZO	AC ST MARCELLIN	
MONT EUENNEC Ernaud	HERACLES	
Roche-gillet Veronique	A.C.S. Marcellin	
Nebales-	HC Villeparisis	



Ligue Rhône-Alpès

Haltérophilie Musculation

Assemblée Générale Extraordinaire du dimanche
27 septembre 2015 - La Verpillière

Nom Prénom	CLUB	Signatures
ΠΟΥΤΟΛΙΕΡ Φιλίππο	VAOIX-Velin	
LYAUNET Patrick.	STONNAX	
LYAUNET Auguste	STONNAX	
PENET Marcel	Viellevauche	
DUPUY Ghislain	Anse	
DUPUY Ghislain	Ambroise	
BUDENUSKY LEO	St Balmout	
Penet Marcel	Aubenas	
LYAUNET Patrick.	CHT Pienfatto	
BARBE Mayline	AURE Pelican	
BARBE Mayline	Club Lansane	



Ligue Rhône Alpes

Haltérophilie Musculation

Assemblée Générale Extraordinaire du dimanche
27 septembre 2015 - La Verpillière

Nom Prénom	CLUB	Signatures
Blicays Reno	HC Raliff	
GUENNEC Edith	HC Grenoble	
BUCHS Christiaan	HC G	
BACHMAN Mineille	HC Lyonnais	
JUSTET Sébastien	HC HFP	
Sauvageon Pierre	CAPS	
JARIN Soler Jeanes	la grande croix de JAISE	

Assemblée Générale Extraordinaire du dimanche
27 septembre 2015 - La Verpillière

Nom Prénom	CLUB	Signatures
GUENNEC Etienne	CHCA	
GUILLAUMET Geoffroy	C.H.A	